

... de zone en zone

Périmètre de validité selon vos besoins...

Le système des zones s'applique aussi bien aux billets qu'aux abonnements.

Pour voyager dans le périmètre ONDE VERTE, vous choisissez le nombre de zones correspondant à votre déplacement.

BILLET

Par exemple, si vous vous rendez de La Chaux-de-Fonds (Espacité) à Neuchâtel (Place Pury), vous avez besoin d'un billet valable pour les 5 zones comprises dans ce trajet, soit les zones N° 20, 21, 30, 11 et 10.

ABONNEMENT

Par exemple, si vous vous rendez de Fontainemelon à Neuchâtel, vous avez besoin de 3 zones, soit les zones N° 30, 11 et 10. Vous choisissez librement votre mode de déplacement, soit en bus exclusivement, soit en bus jusqu'à la gare des Hauts-Geneveys, puis en train et ensuite en bus urbain à Neuchâtel.

Les zones extra cantonales 42, 65 et 66 ne sont valables que pour les abonnements.

Zones valables uniquement pour les abonnements	42
	65
	66
Train	
Littoral / Funiculaire	
Bus / Car	
Arrêt rail + route	
Arrêt en limite de zone	
Villes avec réseaux urbains	

